



DEBAT D' ORIENTATIONS BUDGETAIRES

2 0 1 7

Conseil Municipal du 23 mars 2017



Communes de 3 500 habitants et plus

Cadre réglementaire:

- Débat sur les orientations générales du budget
- Dans un délai de 2 mois précédant l'examen de celui-ci
- Vote du budget avant le 15 avril 2017

Contexte

- **Le débat d'orientations budgétaires constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale.**
- **À cette occasion sont notamment définies sa politique d'investissement et sa stratégie financière.**
- **C'est la première étape du cycle budgétaire.**
- **Depuis 2016 la présentation du DOB donne lieu à un vote.**

Objectifs du DOB

- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité
- Informer sur la situation financière avec des éléments rétrospectifs, comparatifs et prospectifs.
- CA 2016



Environnement Social et Financier

- **Environnement national**

La situation économique et budgétaire de la France est toujours aussi instable.

La réduction des déficits publics a des conséquences sur les budgets des collectivités locales. La baisse de 11 Milliards atteint normalement sa dernière année.

La baisse des dotations et son impact désastreux sur l'investissement public local accentue les effets de la crise sur l'emploi; l'AMF indique une chute de 30 % des investissements sur 2014-2017.

L'Etat a pris conscience que les baisses des dotations étaient devenues difficilement tenables. En conséquence la diminution de la DGF devrait être réduite de 50% en 2017.

La remise en cause du pacte de stabilité l'an dernier.

- L'objectif d'atteindre 3 % du PIB des déficits publics inscrit dans le pacte de stabilité européen ne pourra probablement pas être tenu et ce malgré les délais accordés par l'Europe à la France.
- La loi de finance pour 2017 prévoit un déficit public de 3,3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2016 puis 2,7 % du 2017.
- Cette cible du déficit retenu repose sur un scénario de 1,5 % de croissance économique du PIB en 2017.
- Le contexte économique est marqué par des faits politiques importants, BREXIT au Royaume Unis, Election de Donald Trump, élections en France et en Allemagne.

Dotation globale de fonctionnement

- La DGF a vu le jour en 1979 avec pour objectif de garantir la stabilité des budgets locaux.
- Depuis 2011 l'enveloppe normée est gelée, la DGF, n'est plus indexée sur l'inflation. Montant fixé en loi de finances.
- La DGF (part forfaitaire), principale dotation aux collectivités locales baisse au niveau national de 3,66 milliards par an et ce, au moins jusqu'en 2017 pour atteindre une baisse d'environ 11 milliards.
- En 2014 diminution de 5,6 %, soit - 51 389 € / 2013.
- En 2015 diminution de 14,6 %, soit - 101 452 € / 2014 (hors baisse de population).
- En 2016 diminution de 137 000 €
- Diminution prévue en 2017, réduction de 50 % de celle de 2016.
- Les collectivités locales vont-elles pouvoir encore jouer le rôle d'amortisseur social ?...

Environnement local

- **GRAND POITIERS:**

Transformation en communauté urbaine et Transfert de compétences.

Impact sur le budget communal dans le courant de l'exercice 2016 et dans celui de 2017.

Harmonisation sur l'ensemble du territoire des situations fiscales.

Le choix est fait de ne pas modifier les taux dits moyens.

Harmonisation progressive sur 4 ans.

Des dépenses de fonctionnement porteront en priorité sur l'attractivité économique du territoire, des dépenses d'investissement seront intégrés dans la programmation pluriannuelle en cours d'arbitrage et présentées lors du BP 2017.



Environnement Communal

- La commune de Migné-Auxances est bien évidemment impactée par l'ensemble des décisions unilatérales du gouvernement, et n'échappe pas à la situation économique qui en découle.
- Néanmoins la situation financière communale est saine et l'investissement aussi dynamique que possible.
- Les facteurs:
 - 1 Maitrise des dépenses de fonctionnement (particulièrement le 011).
 - 2 Charges de personnels contenues.
 - 3 Pas d'augmentation prévue de la part communale des taux d'imposition pour l'année 2017.
 - 4 Investir malgré tout en tenant compte du passage en CU.
 - 5 Autofinancement en hausse grâce au produit fiscal dynamique et aux recettes exceptionnelles sur 2016.
 - 6 Endettement maîtrisé, pas d'emprunts prévu en 2017.



Budget 2017

Section

De Fonctionnement

Recettes

Dépenses

Les recettes –

Chap 73 Impôts et taxe: Augmentation prévisionnelle de 1 %.

Effort fiscal lié à l'augmentation des valeurs locatives de 0,4 % décidé par l'Etat.
Proposition du maintien **des taux d'impôt communaux. Variation physique + 0,6%.**

Dotations GP: DSC intégrée dans l' Attribution de compensation. Montant 50 000 €.

Produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation en augmentation.

Chap 74 Dotation et subventions: Diminution significative 8,3%.

DGF (forfaitaire) diminution estimée de 1,2 %, - 10 000 € en 2013.

Baisse très importante en 2014 de 5,6 %, - 52 000 €.

Effondrement en 2015 de 11,4 %, - 110 452 €, -132 000 € en 2016, **-75 000 € prévu en 2017**

DNP et Compensations fiscales, pas d'info à ce jour.

- **Chap 70 Produit des Services: Augmentation + 22 %.**

Bonne fréquentation (restauration, garderies, EMMA, politique tarifs, etc..)

Non significatif, remboursement par GP des dépenses liées aux transferts.

-

TAXESF	Bases 2016	Taux actuels	Majoration T.H. : 0,0% T.FB: 0%	Produit
Taxe d'habitation		17,85 %	17,85%	€
Foncier bâti		20,2 %	20,2 %	€
Foncier non bâti	103 100	50 %	50 %	€
TOTAL				2 740 172 €

Fiscalité

Variation Imposée:

Coefficient de revalorisation forfaitaire des bases : **+ 0,4 %** (Etat)

Variation physique des bases : **0,6 %** TH et **0,6 %** FB. (nouvelles constructions)

Soit une variation globale des recettes prévisionnelles de :

1 %

pour la Taxe d'habitation ET pour les propriétés bâties.

Proposition:

Pas d'augmentation des Taux en 2017.

Produit attendu : 2 752 308 €

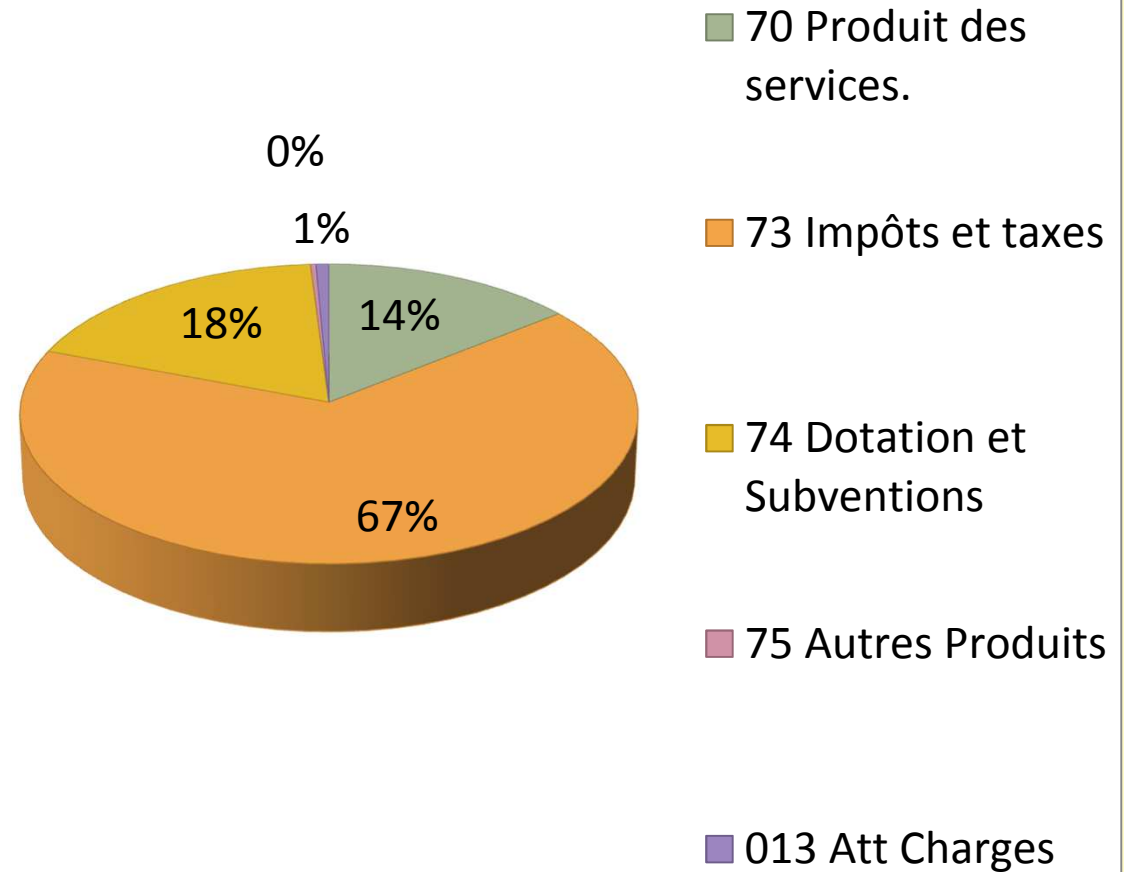
DOB 2017 –

CHAPITRES	LIBELLES	BUDGET 2016	REALISE 2016	PREVISIONS 2017
013	Atténuation de charges	38 000,00	58 432,94	37 500,00
70	Produits des services	606 061,00	656 668,67	741 000,00
73	Impôts et taxes	3 476 999,00	3 731 710,83	3 443 059,00
74	Dotations et participations	1 025 173,00	1 023 626,99	946 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	23 011,12	16 000,00
76	Produits financiers	200,00	133,00	200,00
TOTAL des recettes courantes		5 166 433,00	5 493 383,55	5 183 759,00
R002	Excédent reporté	391 193,69	391 193,69	764 026,00
77	Produits exceptionnels	1 769,31	15 411,14	3 215,00
042	Opérations d'ordre entre sections	1 800,00	1 753,17	1 000,00
TOTAL		5 561 196,00	5 901 41,55	5 952 000,00

AU TOTAL : Augmentation de 17 326 € soit + 0,34 %.

- Chap 73: **3 443 059 €**
- Chap 74: **946 000 €**
- Chap 70: **741 000 €**
- Chap 75: **16 000 €**
- Chap 013: **37 500 €**

Recettes principales



Les Dépenses –

- **Chapitre 011 Charges à caractère général : Augmentation de 2,65 %**

En 2016 les dépenses sur ce chapitre ont été contenues. Inscription des crédits comme en 2016 majorés de 30 000 €, honoraires TLPE

- **Chapitre 012 Charges de personnel : Augmentation 2,17 %.**

Revalorisation de 0,6 % prévue au 01/02/2017.
Absentéisme de longue durée.
GVT, pas de recrutement prévu.

- **Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : Stabilité 0 %.**

Fréquentation de l'école privée stable.

- **Chapitre 66 Charges financières : Diminution de 5,49 %.**

Diminution et pas d'emprunt prévu cette année.

- **Chapitre 014 Atténuation de charges: 0%, pas de pénalité SRU.**

- **Augmentation prévisionnelle des dépenses courantes de 85 000 € soit + 1,79%.**

DOB 2017–

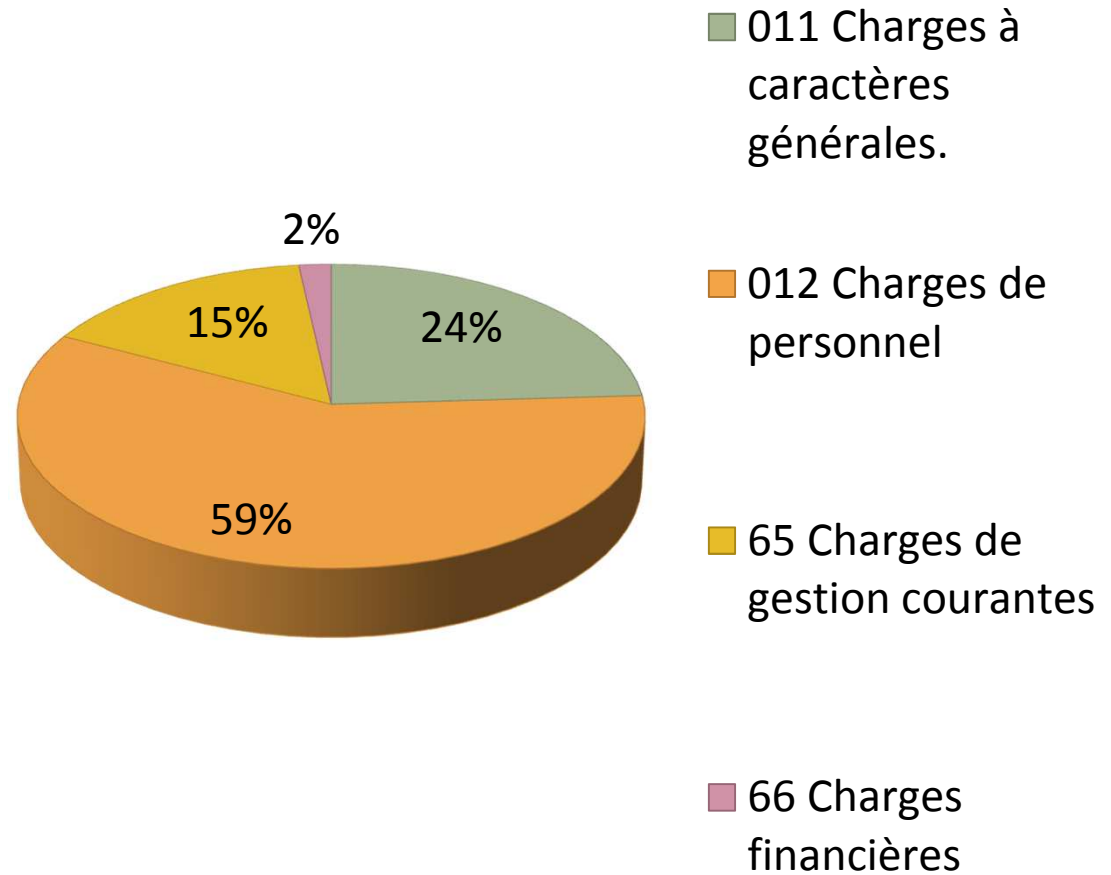
CHAPITRES	LIBELLES	BUDGET 2016	REALISE 2016	PREVISIONS 2017
011	Charges à caractère général	1 128 600,00	1 013 956,44	1 158 600 ,00
012	Charges de personnel	2 760 000,00	2 698 959,02	2 820 000,00
014	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	746 000,00	744 768,51	746 000,00
66	Charges financières	91 000,00	81 188,60	86 000,00
Sous total des dépenses courantes		4 725 600,00	4 538 872,57	4 810 600,00
67	Charges exceptionnelles	4 800,00	2 250,30	5 000,00
022	Dépenses imprévues	107 196,00	0,00	30 000,00
023	Virement à la section d'inv	390 600,00	0,00	754 400,00
042	Opérations d'ordre	333 000,00	335 232,81	352 000,00
Sous total des dépenses fonctionnement		835 596,00	337 482,81	1 141 400,00
TOTAL		5 561 196,00	4 876 355,12	5 952 000,00

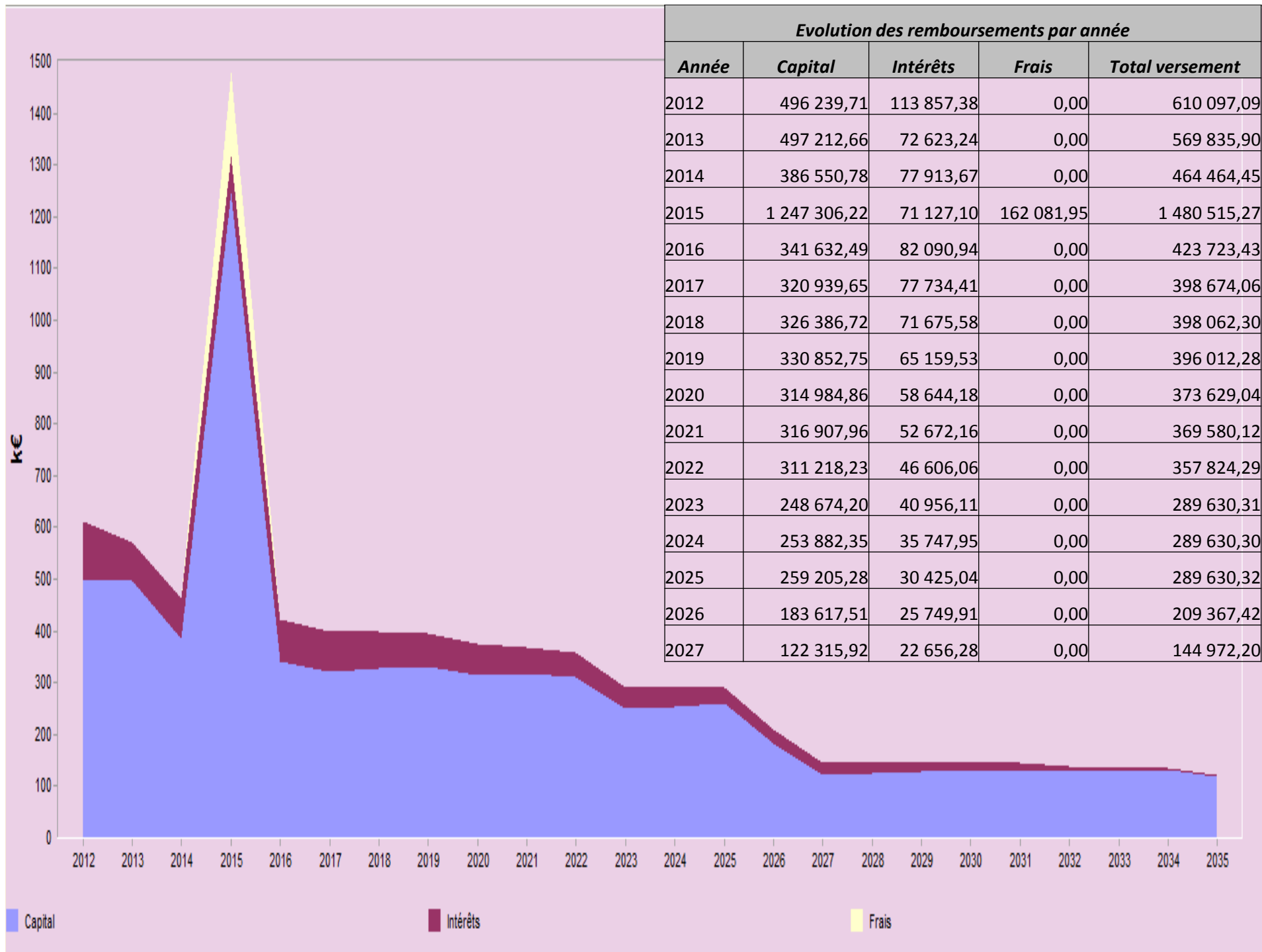
Augmentation des dépenses courantes de **85 000 € soit **+1,79 %**.
Autofinancement brut 1 106 400 € (023 + 042).**

- Chap 011: **1 158 600 €**
- Chap 012: **2 820 000 €**
- Chap 65 : **746 000 €**
- Chap 66: **86 000 €**

- **Autofinancement brut :**
1 106 400 €

Charges Principales







DOB 2017

Section

D'Investissement

INVESTISSEMENTS 2017

RECETTES

Recettes prévisionnelles :

FCTVA : 385 000 €

TLE : 110 000 €

SUBV : 110 000 €

Divers: 0 000 €

Soit un total de 605 000 €

Autofinancement :

Autofinancement 2017 : 1 100 000 €

Participation Grand Poitiers : 550 000 €

Soit un total de 1 650 000 €

Emprunts: 000 €

D'opportunité pour réserves foncières; 000 €.

RECETTES TOTALES : 2 255 000 €

Principales Operations

• Bâtiments	770 000 € TTC
•	
• Voirie et Eclairage public	550 000 € TTC
• Equipements courants	155 000 € TTC
• Aménagement quartiers	265 000 € TTC
• Subv Département	60 000 €

Tableau global

Investissements 2016

- Tableaux Investissements Prévisionnels

Principales orientations

- 1 Maitrise des dépenses de fonctionnement.
- 2 **Pas d'augmentation des taux.**
- 3 Autofinancement préservé.
- 4 Préservation des capacités d'emprunt avec un budget 2017 prévu sans nouveau prêt.
- 5 Maintien de la qualité des services à la population.
- 6 Passage en CU, transfert de la compétence voirie en 2016, priorité des investissements sur la sécurité, bâtiments, aménagement et restauration de l'existant, économie d'énergie et accessibilité, etc....